

mêmes principes, et si l'on pouvait lui soumettre les questions de tous genres qui intéressent notre vie économique ou sociale non pour en faire l'objet de mesures législatives ou administratives mais pour en faire l'objet d'études et de rapports, je vois les avantages que les Canadiens pourraient en retirer.

Avant que je me perde ici... (*Exclamations*)

M. Argue: Pas d'imagination.

M. Thomas (Middlesex-Ouest): ...je sais que je puis rattacher certains de nos problèmes agricoles à la résolution, sans enfreindre le Règlement. Je peux dire que si nous avions à l'heure actuelle un tel comité d'organisation auquel nous pourrions soumettre des problèmes comme celui de la betterave à sucre qui inquiète un grand nombre de gens dans quatre régions du Canada, ce serait une excellente chose.

M. Byrne: Vous feriez mieux de parler de ce problème à votre gouvernement.

M. Thomas (Middlesex-Ouest): Ces régions sont le sud du Manitoba, le sud-ouest de l'Ontario, le sud de l'Alberta, plus certains secteurs de la province de Québec. Nous importons, sous forme de sucre brut, environ 80 p. 100 de nos besoins au Canada. Grâce à notre industrie de la betterave à sucre, nous produisons environ 18 p. 100 de nos besoins et les 2 p. 100 restants, depuis trois ou quatre ans seulement, sont importés sous forme de sucre raffiné. Or ce sont justement ces 2 p. 100, importés sous forme de sucre raffiné qui causent des difficultés à nos producteurs de betterave à sucre du fait que la presque totalité de ce sucre raffiné est importé dans la région de Hamilton, au sud-ouest de l'Ontario, et est vendu moins cher que notre sucre de betterave fabriqué dans la région de Chatham-Wallaceburg.

L'importation de sucre raffiné a été suspendue par le gouvernement Bennett en 1932, pendant la crise économique.

M. Byrne: Beaucoup de chose ont été suspendues à cette époque.

M. Thomas (Middlesex-Ouest): Le Canada n'a plus eu à en souffrir jusqu'en 1952. L'initiative de Bennett, sur la question du sucre, a profité pendant vingt ans aux producteurs canadiens, mais en 1952, on a commencé à importer du sucre raffiné de Cuba.

M. Byrne: Cela prive les enfants de bonbons.

M. Thomas (Middlesex-Ouest): Des négociations ont permis de suspendre cette importation, et la suspension est toujours en vigueur à l'égard de Cuba, mais d'autres pays,

comme le Mexique et autres pays de l'Amérique centrale, commencent maintenant à se débarrasser d'une grande quantité de sucre raffiné en l'exportant au Canada.

Les producteurs de betteraves à sucre demandent un prix de soutien de \$14 la tonne de sucre et cette demande est partiellement inspirée par la notion que si nous avions des prix de soutien dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, le gouvernement canadien aurait alors le droit d'imposer un contingent au sucre raffiné et d'en restreindre l'importation dès l'instant où elle coupe l'herbe sous les pieds à nos producteurs de betteraves à sucre.

Il me semble donc que si un comité de planification était créé, il pourrait procéder à l'examen de l'ensemble de cette affaire et en viendrait probablement à la conclusion que l'industrie de la betterave à sucre du Canada mérite vraiment qu'on la sauvegarde. L'industrie de la betterave à sucre a été très utile pour notre pays au cours des deux guerres mondiales. Non seulement faudrait-il conserver cette industrie comme source d'approvisionnements en période de crise, mais aussi comme source d'emploi pour bien des gens, notamment pour les néo-Canadiens qui, à leur arrivée, sont acheminés pour une couple de saisons vers les champs de betteraves ou de tabac. Les économies qu'ils peuvent y réaliser leur servent ensuite de mise initiale pour acheter leur propre ferme.

En Ontario et dans les autres régions intéressées, l'industrie betteravière fournit aussi beaucoup de travail aux camionneurs locaux, à ceux, par exemple, qui possèdent leur propre camion et gagnent leur vie en faisant du transport local. D'importants capitaux ont aussi été immobilisés dans les raffineries et dans l'outillage. De plus, et ceci vaut pour le sud de l'Ontario, avec un peu d'encouragement, l'industrie de la betterave à sucre pourrait des 20,000 acres, en chiffres ronds, qu'elle exploite actuellement passer à près de 40,000, c'est-à-dire que 20,000 acres actuellement affectées à la culture de la culture de la soja, du maïs et d'autres récoltes commerciales devenues excédentaires pourraient être ensemencées en betteraves à sucre. Je ne devrais pas dire que nous avons des excédents de fève soja, mais l'écoulement du maïs et du blé est assez difficile à cause des prix.

Je ne veux pas m'étendre trop longtemps sur ce sujet, mais j'ai la certitude qu'un comité de planification pourrait également étudier de près la détresse des producteurs de fève soja du sud-ouest ontarien et essayer de trouver le moyen de faire quelque chose pour les aider. Nous produisons actuellement environ 5 millions de boisseaux de soja au Canada, mais nous en importons deux fois autant, à peu près 10 millions de boisseaux.